

Réf: Dossier 317792

Avis de constitution

SOCIETE « AMANI TRANSPORT SERVICES »

Siège Abidjan Abobo anonkoua ; Lot : 2518 ; Ilot :
278 ; Section : Parcelle :, Lot 2518, Ilot 278

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANI TRANSPORT SERVICES »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE BIENS, DE PERSONNELS ET DE MARCHANDISES;
LOTISSEMENT DE TERRAINS;
IMPORT-EXPORT;
COMMERCE GENERAL;
DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo anonkoua ; Lot : 2518 ; Ilot :

278 ; Section : Parcelle :, Lot 2518, Ilot 278

Dirigeant(s) M AMANI KOUA ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06377 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39066/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

